

Chère Madame,

Je vous prie de trouver ci-dessous les réponses que j'apporte à votre questionnaire au nom de la liste Front de Gauche "A Paris, place au peuple!" que je conduis dans le 11ème arrondissement ..

Réponses apportées à Mme Danielle Fournet, par Mme Hélène Franco Tête de liste aux élections municipales des 23 et 30 mars 2014 pour le Front de Gauche, au Collectif "Voltaire Père-Lachaise" Priartem sur la question des expositions au rayonnement électromagnétique des fréquences micro-onde de la bande ISM (2,4 GHz) de Wi-Fi et de téléphonie sans fil (de 890 MHz à 1880 MHz)

- Vous engagez-vous à renégocier la charte parisienne afin de d'abaisser la valeur-limite d'exposition : **oui, à 0,6v/m max.**
- Vous engagez-vous à vous opposer à toute installation à très grande proximité d'un lieu de vie ou de travail : **OUI**
- Vous engagez-vous à protéger les lieux sensibles et tout particulièrement les crèches et écoles : **OUI**
- Vous engagez-vous à ne pas installer de WiFi dans les écoles : **OUI**
- Vous engagez-vous à privilégier les connexions filaires dans tous les lieux publics : **OUI**
- Vous engagez-vous à mettre en place une véritable instance de concertation : **OUI**
- Envisagez-vous de donner à cette instance un périmètre plus large afin de réfléchir à une réduction globale des expositions : **OUI**
- Envisagez-vous de vous doter d'un outil de modélisation des CEM : **utilisation des voies de recours visant à ce que la réglementation sur l'exposition aux rayonnement E-M soit respectée et saisie des agences officielles existantes (AFSSET, ANFR etc...)**
- En tant que bailleur social, vous engagez-vous à veiller à la protection de vos locataires :
 - ° réduction du nombre d'antennes-relais sur les toits de vos immeubles ;
 - ° pas d'installation de compteurs dits intelligents ;
 - ° information des locataires sur les effets de la multiplication des WiFi dans les immeubles sur le niveau de l'exposition des résidents ;
 - ° intégration de prescriptions concernant la réduction des expositions aux champs électromagnétiques lors de nouvelles constructions. : **OUI**
- Vous engagez-vous à réserver des lieux ouverts et fermés à faible rayonnement susceptibles de permettre à des personnes électrosensibles de se ressourcer : **OUI, limités à 0,6 v/m. et de permettre à tout autre personne d'être moins exposée**

- Vous engagez-vous à appliquer le principe de modération en refusant l'installation d'équipements de télérelevé des compteurs dans le cadre des délégations de service publics : **OUI**

Par ailleurs, notre formation politique, le Front de Gauche, s'est déjà prononcé pour l'instauration de zones blanches à Paris.

Recevez Madame, l'expression de mes salutations les plus distinguées ainsi que mon soutien sur votre combat associatif.

Hélène Franco, tête de liste Front de Gauche "A Paris, place au peuple!"-11ème arrondissement

